

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	27.03.2017	13h26	17.327	DJSC
Annule et remplace				

<b>Auteur(s) : Martha Zurita</b>		
<b>Titre : Défiguration de l'espace central du cloître de la Collégiale</b>		
<p><b>Contenu :</b></p> <p>C'est avec stupeur que la population a découvert la semaine dernière la défiguration de l'espace central du cloître de la Collégiale par la pose d'un dallage qui est en complète dysharmonie avec les édifices entourant ce lieu.</p> <p>Comment une telle intervention a-t-elle pu être autorisée par le chef de l'office cantonal du patrimoine et de l'archéologie, censé œuvrer pour une conservation et une mise en valeur du patrimoine historique de Neuchâtel ?</p>		
<b>Réponse écrite demandée :</b> <input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non		
<b>Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :</b> Martha Zurita		
<b>Autres signataires (prénom, nom) :</b>	<b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b>	<b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b>
Veronika Pantillon		
François Konrad		
Laurent Kaufmann		